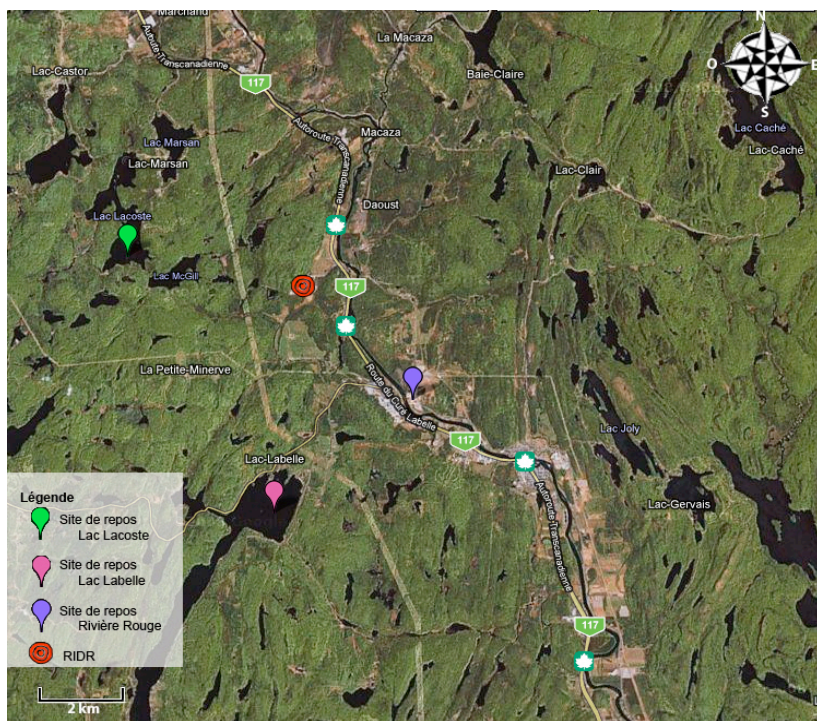
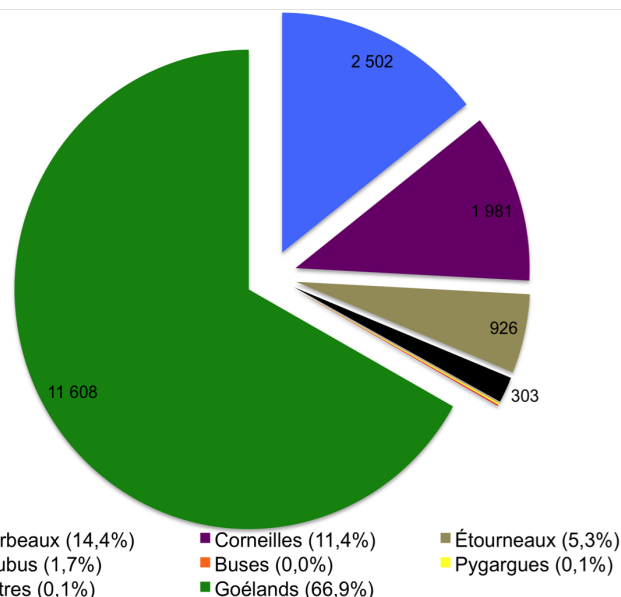


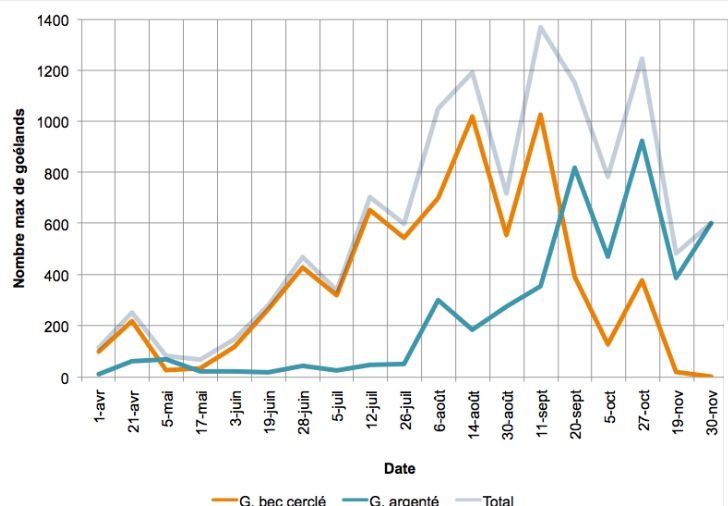
1. Résumé de l'Étude des effectifs d'oiseaux et leurs comportements (2011)



En 2011, Services Environnementaux Faucon (SEF) a effectué une étude afin de caractériser la présence de goélands sur le site de la Régie intermunicipale des déchets de La Rouge (RIDR) : *Étude des effectifs d'oiseaux et de leurs comportements et Synthèse des méthodes de contrôle*. Les objectifs de l'étude étaient de caractériser et dénombrer les goélands qui fréquentent le site, d'étudier leurs principales activités et de présenter un programme de contrôle adapté aux besoins de ce lieu d'enfouissement technique (LET).

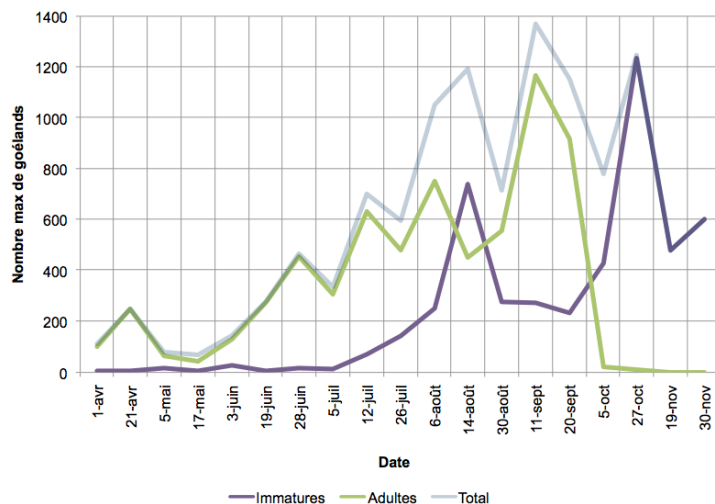


Parmi toutes les visites effectuées entre octobre 2009 et septembre 2010, les goélands représentaient en moyenne 67 % des oiseaux observés sur le site de la RIDR. Le Grand Corbeau (*Corvus corax*) et la Corneille d'Amérique (*Corvus brachyrhynchos*) montraient une présence moyenne combinée de 26 % tout au long de la période d'étude. L'Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) et l'Urubu à tête rouge (*Cathartes aura*) représentaient en moyenne respectivement 5 % et 2 % des individus utilisant le site.

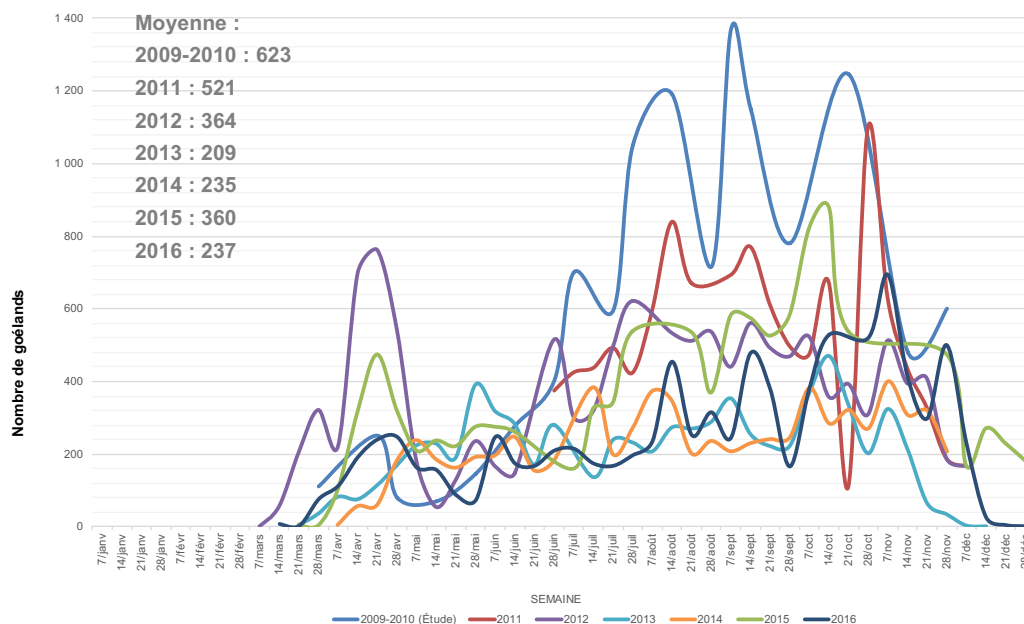


comportemental de l'étude démontre que les goélands utilisent le site principalement comme aire de repos et comme site d'alimentation. La nature des activités du site de la RIDR est un attrait pour les goélands et les oiseaux noirs.

Deux espèces de goélands fréquentent le site de la RIDR, soit le Goéland à bec cerclé (*Larus delawarensis*) et le Goéland argenté (*Larus argentatus*). Le Goéland à bec cerclé a été l'espèce la plus abondante au début de l'étude et suite à son départ progressif, elle a été supplantée en nombre par le Goéland argenté à partir du 20 septembre. Aucune preuve de nidification pour le Goéland à bec cerclé n'a pu être établie dans la région. Bien que certains Goélands argentés nichent dans la région, la grande majorité des goélands seraient des individus non nicheurs nommés « flotteurs » qui viennent s'y disperser après la saison de reproduction. Le volet



2. Étude continue des populations



Suite à l'étude, les employés de la RIDR ont été formés par SEF afin de poursuivre le décompte des goélands et caractériser la nuisance potentielle. Au cours des dernières années, une diminution du nombre de goélands à la RIDR a pu être observée grâce aux mesures de contrôle ayant été implémentées. La moyenne maximale hebdomadaire est passée de 623 goélands lors de l'étude (2009-2010) à 364 en 2012 et 237 en 2016.

Malgré les efforts de gestion dirigés vers les goélands, les riverains des lacs environnants (Labelle, Lacoste, Marsan, Nominique) notent parfois la présence de goélands. En 2016, jusqu'à 1,000 goélands ont été comptés au lac Labelle, alors que les mentions habituelles pour tous les lacs sont généralement moins d'une centaine d'individus.

Une tendance à la diminution des populations de goélands a également été observée au cours des dernières années, d'abord par le Service canadien de la faune (Environnement Canada), qui a noté un déclin des colonies de goélands dans la région montréalaise. Cette tendance a aussi été observée à un grand site d'enfouissement de la région de Montréal, où le nombre d'individus utilisant le LET diminue généralement chaque année.

3. Nuisances potentiellement engendrées

De façon générale, la présence de goélands sur un LET peut poser des problèmes au niveau de la sécurité des employés et de la gestion des opérations et c'est une des principales raisons pour laquelle ils sont contrôlés dans les LETs. Lorsque de nombreux goélands sont présents en train de se nourrir sur le front de déchets, cela peut obstruer la vue des conducteurs de camion et d'équipement lourd. Le nombre de goélands présents et la nuisance engendrée varie en fonction des saisons, des conditions météorologiques et des efforts de contrôle.

Lorsque les goélands sont contrôlés sur un LET, ils peuvent difficilement s'y nourrir pendant les opérations. De ce fait, ils restent à proximité du site en attente d'une opportunité d'aller se nourrir. Ils fréquentent alors les zones de repos ou restent en vol au-dessus du site. Autrement, les individus vont fréquenter les petits lacs adjacents ou les champs avoisinants. Ainsi, les goélands font régulièrement des va-et-vients entre ces milieux et la zone d'enfouissement. Cela entraîne d'autres problématiques plutôt liées à la salubrité des résidences aux alentours.



Les goélands, et leurs fientes en particulier, sont reconnus comme étant des vecteurs de différentes maladies transmissibles à l'humain. Par exemple, ils sont porteurs de *Campylobacter sp.*, *Escherichia coli*, mais, peuvent également avoir de faibles concentrations de *Salmonella sp.* Néanmoins, l'analyse de plusieurs études a montré que les concentrations de ces agents pathogènes seraient bien en dessous de leurs seuils infectieux respectifs, en fonction de l'achalandage et de la fréquentation des plans d'eau. Bien qu'il n'y ait que très peu de chances d'avoir une infection transmissible par les goélands, il est connu que la qualité de l'eau peut dépasser les normes sanitaires de baignade lors d'une grande fréquentation par des goélands ; c'est généralement la crainte principale des citoyens riverains.

Une autre nuisance parfois mentionnée par des citoyens vivant à proximité d'un LET est le transport de déchets par des goélands à proximité de leur propriété. Or, les goélands n'ont pas de pattes préhensiles et ils n'ont donc pas la capacité de tenir des objets dans leurs pattes. Il n'est toutefois pas exclu que des déchets restent pris dans les pattes des goélands ou bien qu'ils en transportent dans leur bec, ce qui pourrait expliquer les déchets observés par les citoyens. Finalement, une autre nuisance parfois soulevée par des citoyens, d'origine sonore cette fois, concerne les cris des oiseaux (pus souvent les corneilles et corbeaux que les goélands) ou les tirs de pyrotechnie.

4. Stratégies de gestion proposées et mises en place

Un programme de gestion des goélands a été présenté lors de l'étude (SEF, 2011) et adapté chaque année depuis, afin de minimiser la présence des goélands sur et à proximité du site de la RIDR. L'objectif principal de ce programme est de gérer la nuisance potentielle que représentent les goélands lors de leurs déplacements entre leurs aires de repos et d'alimentation. SEF a proposé une approche par phases, modulable et qui permet de s'adapter en fonction de la réponse des goélands vis-à-vis de la stratégie mise en place.

Phase 1 : Stratégie d'aménagement et de suivi (Fait)

Stratégie	Action	Objectif
Suivi	Dénombrement des goélands	Évaluer objectivement l'efficacité du programme de gestion
Aménagement	Recouvrement du front de déchets	Bloquer l'accès à la source de nourriture (principal attrait)
Aménagement	Végétalisation des aires ouvertes	Réduire les sites de repos à proximité (deuxième attrait)

Phase 2 : Stratégie d'aménagement, d'effarouchement et de suivi (Partiel)

Stratégie	Action	Objectif
Suivi	Former un comité de vigilance des goélands	Répondre aux besoins et attentes des entités touchées
Suivi	Mise en place d'une ligne téléphonique	Mieux identifier la nuisance (niveau atteint, responsabilité de la RIDR, zones touchées, citoyens concernés)
Aménagement	Recouvrement total du front de déchets	Complètement bloquer l'accès à la ressource alimentaire
Effarouchement	Utilisation de la pyrotechnie	Empêcher les goélands de se poser sur/à côté des déchets

Phase 3 : Stratégie d'effarouchement total (Futur)

Stratégie	Action	Objectif
Effarouchement total	Contrôle total avec la fauconnerie, la pyrotechnie et les cris de détresse	Exercer une menace réelle et constante sur tout le site

